



## **Lutte contre l'épidémie de Covid-19**

**Le Département de l'Aube mobilise 15 M€ pour protéger les habitants, soutenir les publics fragiles, favoriser le rebond de l'économie.**

Garant des solidarités humaines comme des solidarités territoriales, le Département de l'Aube est engagé, depuis la mi-mars, dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19, aux côtés de l'État, de la Région et des autres collectivités partenaires.

Tout en s'inscrivant dans la stratégie nationale, les conseillers départementaux de l'Aube arrêtent aujourd'hui des premières mesures visant d'abord à protéger les Aubois, mais aussi à accompagner le redémarrage de l'activité.

**Ces initiatives s'inscriront dans une démarche plus globale, qui mobilisera 15 millions d'euros d'ici à fin 2020.** Ce train de mesures renforce le plan d'actions départemental Nos priorités pour l'Aube, adopté fin 2018 au service du territoire et de ses habitants. Il fera l'objet d'une consolidation budgétaire, lors de la prochaine session de l'Assemblée départementale, repoussée aux 6 et 7 juillet prochains.



# Sommaire

<b>1  Une démarche, en accord avec les valeurs et les principes de la collectivité .....</b>	<b>4</b>
• 5 M€ pour protéger la population : .....	4
• 10 M€ pour accompagner le redémarrage de l'économie : .....	4
<b>2  Masques et matériels pour la protection des Aubeois contre le Covid-19 .....</b>	<b>5</b>
<b>3  Le Laboratoire départemental d'analyses de l'Aube mobilisé pour contribuer aux tests PCR.....</b>	<b>6</b>

## 1| Une démarche, en accord avec les valeurs et les principes de la collectivité

Bâti dans l'urgence, ce plan volontaire n'en est pas moins guidé par les valeurs et les principes sur lesquels le Département de l'Aube fonde son action depuis trois décennies :

- solidarité,
- égalité de droits, entre les habitants et entre les territoires,
- simplicité d'action, rapidité, efficacité.

Parce qu'en temps de crise majeure, l'heure est à l'unité et à la cohésion, les mesures s'inscrivent toutes dans la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie définie par le Gouvernement, qu'elles renforcent et complètent. Toutes ces mesures sont mises en œuvre en partenariat étroit avec l'État et l'ensemble des partenaires locaux (collectivités, associations, institutions, etc.)

Les axes déjà retenus, comme les actions déjà lancées, reflètent ces valeurs :

### ■ 5 M€ pour protéger la population :

- fournir des masques à tous, pendant l'épidémie et au déconfinement,
- réaliser des tests de dépistage, grâce au laboratoire départemental d'analyses,
- soutenir les personnes âgées, premières victimes de l'épidémie (appui aux services d'aide à domicile, soutien technique et solidarité financière envers les Ehpad, lutte contre l'isolement pour remédier aux effets néfastes du confinement, etc.).
- maintenir et renforcer les dispositifs d'écoute, d'accompagnement et de vigilance dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance et de la prévention des violences familiales.

### ■ 10 M€ pour accompagner le redémarrage de l'économie :

- effacer les loyers dus par les entreprises au Département pour la période de mars à mai,
- autoriser le cumul RSA/activité saisonnière, pour les travaux de la vigne (palissage),
- abonder le fonds régional Résistance Grand Est (cf. communiqué joint),
- promouvoir les atouts touristiques de l'Aube aux yeux des Français, pour soutenir les acteurs locaux (hôteliers-restaurateurs, parc d'attraction, musées, etc.) ;
- conforter l'attractivité du territoire (enseignement supérieur, recherche, etc.),
- soutenir les associations, partenaires privilégiés du Département et vecteurs du lien social, notamment celles qui ont engagé des moyens pour des événements, aujourd'hui annulés.

## 2| Masques et matériels pour la protection des Auboisiens contre le Covid-19

Après 3 semaines de distributions sur l'ensemble du territoire au profit, notamment, du secteur médico-social, le Conseil départemental s'apprête à doter chaque Auboisiens âgé de plus de 10 ans, d'un masque en tissu réutilisable

Afin de préparer le dé-confinement annoncé pour le 11 mai, le Conseil départemental de l'Aube va doter chaque Auboisiens âgé de plus de 10 ans d'un masque en tissu réutilisable. Les 300 000 masques qu'il a commandés à cet effet seront **diffusés en lien avec le réseau des intercommunalités et des communes de l'Aube** : un réseau de diffusion qui, début avril 2020, a déjà prouvé son efficacité (en remettant les masques du Département auprès de commerçants de l'Aube situés hors TCM). Pour équiper les Auboisiens, le Département a privilégié des **masques en tissu « agréés, pérennes, lavables, réutilisables, et produits localement »**.

**Cette action, dont les contours seront précisés ultérieurement, s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation importante du Département, depuis le début de la crise sanitaire, pour protéger sa population.** Jusqu'alors restée discrète, elle s'est entièrement adossée aux exigences de l'État. Et c'est en étroite partenariat avec la Région Grand Est et l'ensemble des collectivités, associations et établissements locaux qu'elle a été conduite :

- 1) **Contribution à la logistique de stockage et de diffusion de masques de la Région Grand Est et de l'État, en lien avec l'ARS (Agence régionale de santé), au profit des établissements médico-sociaux** : EHPAD, structures handicap, de l'enfance, services et intervenants à domicile. Les équipes du Département ont discrètement sillonné l'ensemble du territoire pour distribuer, dans l'Aube, 200 000 masques de la Région et 140 000 masques de l'État ; elles ont contribué à identifier les besoins et à maintenir le lien avec les bénéficiaires à une époque, récente, où la pénurie menaçait...
- 2) **Achat direct et diffusion de masques jetables dits « sanitaires » et d'équipements individuels de protection (charlotte, gants, lunettes) au profit des structures et personnels médico-sociaux dans le cadre de priorités définies avec l'État** : EHPAD, structures du handicap, structures de l'enfance, services et intervenant à domicile (avec l'appui de la ville de Troyes pour diffusion à certains indépendants sur le territoire de TCM).  
Ont ainsi été commandés par le Département :
  - 150 000 équipements de protection individuelle (commande d'EPI groupée avec des collectivités de la Marne)
  - 320 000 masques dits « chirurgicaux » (attendus semaine prochaine, commande groupée)
  - 50 000 masques FFP2 en attente de délai de livraison (commande groupée)
  - des matériels spécifiques : visières intégrales, protections pour sites d'accueil...
- 3) **Achat et distribution de masques en tissu, homologués par la direction générale de l'Armement** :
  - 22 500 pour des professions ou acteurs spécifiques : commerces de proximité hors TCM, mairies, assistants maternels et familiaux, associations sociales ou de tutelle, besoins internes du Département (commandes et livraisons en cours).
  - 300 000 pour l'ensemble de la population auboise (habitants âgés de plus de 10 ans)

Le Département a d'ores et déjà consacré près de 2,5 millions d'euros aux achats de masques et matériels. D'autres commandes à destination de publics médico-sociaux ne sont pas exclues. **Afin de faciliter l'approvisionnement en masques des entreprises auboises**, le Département apporte par ailleurs une garantie de rachat éventuel de stock de masques commandés dans le cadre de commandes globales portées par des acteurs économiques territoriaux majeurs du territoire. Et ce, en lien avec la CCI et l'UPREN.

### **3| Le Laboratoire départemental d'analyses de l'Aube mobilisé pour contribuer aux tests PCR**

**Se plaçant, d'emblée, au service du dépistage du Covid-19, le Département de l'Aube vient d'adapter, en urgence, son laboratoire d'analyses vétérinaires et alimentaires afin de contribuer aux tests PCR, dès la semaine du 20 avril.**

Répondant aux besoins exprimés par l'État, le Conseil départemental de l'Aube a spontanément mis son laboratoire d'analyses vétérinaires et alimentaires au service du dépistage du Covid-19 – afin, notamment, de contribuer aux tests PCR vers des publics prioritaires définis par l'ARS (en l'occurrence des établissements médico-sociaux de l'Aube).

**En quelques jours, le laboratoire départemental a été adapté et réorganisé pour être opérationnel dès la semaine prochaine (à partir, donc, du 20 avril 2020) :**

- une pièce unique, réservée au traitement des échantillons, a été spécialement aménagée, et équipée d'un poste de sécurité micro biologique dédié ;
- des réactifs et des équipements complémentaires ont été acquis par le Département ;
- l'équipe a revu son mode de fonctionnement afin de donner priorité au dépistage du Covid-19 tout en préservant sa capacité à réaliser des analyses urgentes, en matière d'hygiène alimentaire et vétérinaire (ses domaines traditionnels).

**Le Département a déjà augmenté de près de 80 000 euros le budget de son laboratoire départemental.**

**Capacité d'analyses attendue de son laboratoire départemental : 100 à 150 tests/jour dans un premier temps, puis 200 à 250 tests/jour d'ici fin avril/début mai.**

**Tests PCR et analyses sous l'égide des hôpitaux Sud Champagne :**

- Les tests auxquels contribuera le laboratoire départemental sont des tests PCR, autrement dit, des tests visant à dépister si les personnes sont contaminées ou non. Ce ne sont pas les tests « sérologiques » qui, eux, visent à vérifier si la personne a développé des anticorps au contact du virus.
- **Les équipes du laboratoire procéderont uniquement aux analyses (pas aux prélèvements, ni à l'interprétation des résultats) ;**
- Leur action s'inscrit dans un cadre strict. L'ensemble du processus doit en effet être validé et certifié en partenariat avec un laboratoire de biologie « humaine ». Ce partenariat se fera avec le Groupe Hospitalier de Troyes (hôpitaux Sud Champagne), qui met à disposition son savoir-faire, et ses protocoles.
- l'implication du laboratoire départemental vient renforcer l'intervention de 5 laboratoires privés et hospitaliers du territoire.

**La contribution du Département : spontanée, mais entièrement inscrite dans les orientations et priorités sanitaires définies par l'État (ARS)**

Dès les annonces gouvernementales en matière de tests, le Département de l'Aube a spontanément proposé de mettre son laboratoire à disposition, dans l'intérêt de la population. Juridiquement, c'est toutefois le Préfet qui réquisitionne le laboratoire dont l'action s'inscrit dans le cadre d'orientations sanitaires définies par l'État (ARS – agence régionale de santé). **Cette action démontre toute l'utilité de cet outil de sécurité de proximité, particulièrement réactif en cas de crise sanitaire.**